

Certificat de spécialisation Constructions Paysagères

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

LEGTA POITIERS VENOURS
ROTURIER Raphaël
05.49.43.95.33
cfa.vienne@educagri.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarier(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

Conditions d'admission en contrat de professionnalisation : Être âgé de 16 à moins de 26 ans, · Être demandeur d'emploi âgé de 26 ans et plus et inscrit à Pôle Emploi. · Être concerné par le contrat de professionnalisation expérimental. · Avoir un projet professionnel validé dans le domaine du paysage.

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

La formation permet de développer les connaissances et techniques pour gérer et réaliser des chantiers de constructions et de créations paysagères. · Réaliser les travaux préparatoires au chantier de constructions paysagères, · Savoir utiliser une mini-pelle, · Réaliser les travaux de Voierie et Réseaux Diverss, · Réaliser les travaux de constructions paysagères, · Gérer une équipe de chantier, · Répondre aux exigences d'un cahier des charges, · Respecter la réglementation en vigueur.

Contenu et modalités d'organisation

Le maçon du paysage réalise les travaux d'ouvrages maçonnés tels que dallages, allées, pavages, murets, escaliers, bordures et bassins... Il pose des carrelages ou des pavés, taille des pierres sèches, assemble des gabions, coule du béton et réalise des coffrages, applique du mortier. Il peut aussi s'occuper de la maçonnerie de bassins, cascades ou pièces d'eau, peut poser des ouvrages de bois ou d'autres matériaux, et des constructions modulables associées (pergolas, claustras, clôtures...). COMPETENCES · Maîtrise des techniques de maçonnerie et d'espaces verts, · Notions en topographie, lecture de plans et documents d'exécution, · Connaissances complémentaires en menuiserie, électricité, plomberie, · Connaissance des techniques de drainage.

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

Certificat de spécialisation constructions paysagères - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Insertion professionnelle

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00541338	du 01/09/2025 au 30/06/2026	Thuré (86)	CFA AGRICOLE DE LA VIENNE		Non éligible	
00542088	du 01/09/2025 au 30/06/2026	Thuré (86)	CFA AGRICOLE DE LA VIENNE		Non éligible	